

LEGENDE

LOT / ILOT		surface du lot / de l'ilot [m²]	
min.	max.	min.	max.
surface de plancher du lot [m²]		surface constructible (selon [m²])	
type de lot		type et nombre de logements	
type, disposition et nombre de constructions		hauteur des constructions [m]	

Délimitation du PAP et des zones de PAG

- délimitation du PAP
- - - délimitation des différentes zones de PAG

Courbes de niveau

- - - terrain existant
- - - terrain remodelé

Nombre de niveaux

- L, R, H... nombre de niveaux pleins
- +1,2...R nombre d'étages en rez-de-chaussée
- +1,2...C nombre de niveaux sous combles
- +1,2...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- h_{cc} hauteur à la corniche de x mètres
- h_{cc} hauteur à l'apogée de x mètres
- h_x hauteur au faîte de x mètres

Types et dispositions des constructions

- cc constructions en ordre continu
- cc constructions en ordre non continu
- xm x maisons isolées
- xmj x maisons jumelées
- xmb x maisons en bande

Types et nombres de logements

- xu x logements de type urbain
- xb x logements de type collectif
- xc x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp toiture plate
- ti (y/x) toiture à x versants, degrés d'inclinaison
- to orientation du toit

Gabari des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour construction souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / ilots

- lot projeté
- territoire cédés ou domaine public: command

Degré de mixité des fonctions

- min % pourcentage minimal en surface constructible brute à dédicier au logement par construction
- max % pourcentage maximal et maximal en surface constructible brute de logement par construction
- min % pourcentage minimal en surface constructible brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- Evp espace vert privé
- Evp espace vert public
- ADU aire de jeux ouvert au public
- ADU espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- o arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- h_o haie paysanne / haie à conserver
- m_o muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- délimitation d'îlot ou nature à sauvegarder

Infrastructures techniques

- réseaux à ciel ouvert pour eaux pluviales
- condition pour eaux pluviales
- condition pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

LEGENDE COMPLEMENTAIRE

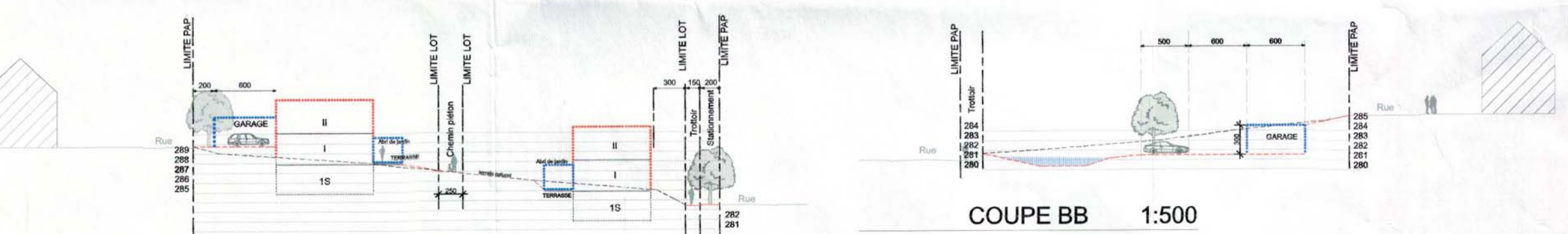
Pour les lots 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09 les occles pour les valeurs sont interdites.

Les emplacements des occles prioritaires et les emplacements des bornes sont à être indiqués suivant les besoins architecturaux.

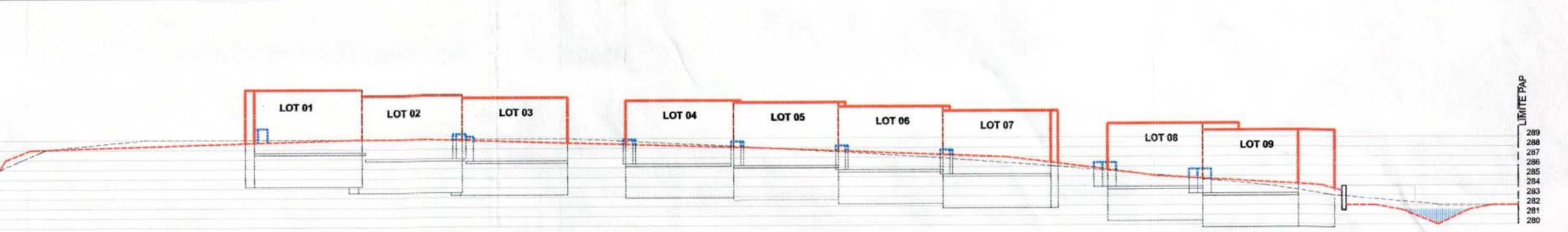
- construction existante
- convention existante

LOT 20	0,20	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40
LOT 21	0,20	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40
LOT 22	0,20	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40
LOT 23	0,20	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40
LOT 24	0,20	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40
LOT 25	0,20	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40
LOT 26	0,20	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40
LOT 27	0,20	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40
LOT 28	0,20	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40	20,40

Rez-de-chaussée 1:250



COUPE AA 1:500



COUPE CC 1:500



COUPE DD 1:500

18/02/2016
 Le présent document appartient à ma dénomination
 d'approbation de l'Etat
 Le Ministre de l'Intérieur
 Guy Mahy

LES LIMITES DU PAP SONT DEFINIES SUR BASE
 DU PLAN CADASTRAL EN DATE DU 01/02/2016:
 BEST G.O. S.à l. - N° affaire 60/166371 - N° BEST G.O. 139104
 Commune de Niederanven - Section C d'Oberanven

E.urbain ARCHITECTURE & ASSOCIÉS

Maître de l'ouvrage: **S.N.H.B.M. S.A**
 2 Rue Kalchesbruck
 L-1852 Luxembourg

Objet: **PAP Niederanven Op dem Wakeler**

Date: 13/07/2017
 Echelle: 1/500 - 1/250

Partie graphique

L.D. M.S. 01
 Dessiné par: Contrôlé par: Fichier:

Tel: 26 36 2002
 Fax: 26 36 2003
 info@urbain.lu
 www.urbain.lu

6, rue Mathias Weistroffer
 L-1898 Kockelscheuer
 C. D. de Luxembourg

NOTE IMPORTANTE
 Ce document est une copie diffusée en vertu de la loi sur l'accès à l'information. Toute modification, suppression ou ajout de contenu sans autorisation écrite de l'auteur est formellement interdite. Le présent document est la propriété exclusive de l'auteur. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'auteur est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'auteur est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'auteur est formellement interdite.